



PAS'partout du 7 mai 2020

Position du PAS sur la reprise le 11 mai

1) **La scolarité à distance n'est pas le sens de notre métier d'enseignant. Aussi nous souhaitons un retour en classe ouvert à tous les élèves par petits groupes successifs.**

2) Nous actons la nécessité d'une reprise du travail par les adultes pour des raisons économiques et donc d'une nécessité de **garde des enfants**.

3) Nous sommes également persuadés que **pour certains enfants, le confinement a des conséquences très graves et qu'ils bénéficieront d'un retour à l'école**, dans des conditions qui nous permettent d'entendre et de gérer leur mal être.

5) Sur le plan sanitaire, au vu de l'évolution de la pandémie, **nous ne comprenons pas le choix du 11 mai comme date de reprise**. De plus, cette date implique des délais très courts pour la mise en œuvre des mesures de protection. **Nous n'aurons pas d'autre choix que de l'appliquer sauf nous mettre en grève, ce que nous ne souhaitons pas faire dans un premier temps.**

6) **Le protocole sanitaire**, incontournable pour garantir la sécurité sanitaire a priori, **est très difficilement praticable**, voir impossible à appliquer avec de très jeunes enfants, et engage notre responsabilité ainsi que celle des communes.

7) D'un point de vue d'éthique professionnelle, **il est inenvisageable de « trier » les élèves qui ont le droit de revenir à l'école. L'école est gratuite, laïque et obligatoire pour tous**. Si ce « tri » doit s'opérer, c'est à notre hiérarchie de le faire, pas à nous enseignants d'en prendre la responsabilité.

8) D'un point de vue pédagogique, **la présence à l'école de quelques enfants par classe**, en appliquant le protocole sanitaire, **ne peut être considérée comme de la scolarisation**. Il s'agira de **recréer du lien social**, de permettre aux enfants de retrouver l'extérieur du foyer et de permettre un peu d'échanges. **Aucun nouvel apprentissage scolaire n'est envisageable dans ces circonstances.**

9) Dans la mesure où les enfants ont un vécu de plusieurs semaines parfois difficile, la reprise ne pourra pas se faire avec un nombre trop important d'élèves, quelque soit leur âge et quelque soit la taille de la classe. Le nombre de 15 est excessif. **Sur le plan sanitaire**, en terme d'espace, d'accès aux lavabos et aux toilettes etc. mais aussi **sur le plan de la relation affective, et de la capacité de l'enseignant de faire respecter les gestes barrières sur l'ensemble d'une journée, ce nombre n'est pas tenable. Un nombre restreint d'enfants est indispensable** : 8-10 maximum en élémentaire, moins en maternelle.

10) **Faut-il réellement faire revenir les maternelles à l'école ?** Le protocole sanitaire ne prend jamais en compte la nécessité de consoler, moucher, changer, toucher les enfants qui en ont besoin. Les élèves de maternelle ne sont pas capables de rester à une place durablement, de percevoir et respecter les distances minimales etc. **Le sens de leur scolarisation est en premier lieu la socialisation.... Incompatible avec la « distanciation sociale ».** L'obligation de respect des protocoles très stricts mis en place risque d'induire des traumatismes plutôt que de favoriser une sociabilité. Par conséquent, **soit le protocole est incontournable et la scolarisation des maternelles n'est ni possible ni souhaitable**, soit on acte le risque encouru en scolarisant des élèves de maternelle qui ne pourront respecter le protocole. Dans ce second cas de figure il est indispensable que cela soit écrit par notre hiérarchie afin que la responsabilité des enseignants ne puisse être engagée.

11) La difficulté voire l'impossibilité de mettre en œuvre et faire respecter le protocole en toute circonstance met en danger les familles des élèves comme les enseignants. **Nous, enseignants devons pouvoir signaler tout problème à notre hiérarchie par le biais des fiches SST (en pièce jointe!)** mais il faut également que notre hiérarchie puisse prendre des mesures pour nous protéger. Nous ne pouvons pas être seuls responsables des défaillances dans le domaine sanitaire.

12) L'ensemble des décisions laissées à l'appréciation des acteurs locaux nécessite qu'ils soient réunis. Aussi, **il nous paraît indispensable d'organiser des Conseils d'école** au plus vite, avant même toute reprise. En effet, la re-scolarisation étant laissée à l'appréciation des parents, pour ceux qui en ont le choix, ils ne peuvent être écartés de l'organisation. On ne peut accepter une mise en œuvre qui ne serait faite que par les mairies, les IEN et les directeurs. Les DDEN doivent également y être associés... d'où le Conseil d'Ecole.

13) **Le Pas affirme l'importance de se poser la question du "pourquoi ?"** (c'est à dire la question des objectifs que les équipes pédagogiques se définissent sur le retour des enfants à l'école jusqu'à début juillet) **AVANT de se poser la question du "comment ?"** (c'est à dire la définition des modalités d'accueil dans chaque établissement.).

14) Le PAS souhaite que **les familles puissent définir leur choix de mettre leur enfant à l'école après avoir pris connaissance des modalités d'accueil** de l'établissement de leur enfant et non que ces modalités soient définies en fonction des réponses des familles.

15) Les directives contenues dans la circulaire du ministre et plus particulièrement **les "documents dédiés à la reprise pédagogique" sont à des années-lumières des conceptions pédagogiques du PAS.** Elles révèlent de manière criante l'énorme décalage qui s'est créée entre les visions mécanistes et hors sol de l'éducation issues des sphères ministérielles et les pratiques réelles et artisanales des acteurs de terrain. En conséquence **nous préconisons d'appliquer un geste barrière supplémentaire en maintenant à distance (1 maître minimum) tous documents à visée pédagogique émanant du Ministère ou de nos supérieurs hiérarchiques qui les relaient sur le terrain (distanciation pédagogique).**C'est pourquoi, **le PAS s'oppose à toute évaluation autre que formative et réfléchie par l'enseignant, qu'elle s'appelle « test de positionnement »** ou autrement, que ce soit à cette reprise ou à la rentrée de septembre.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques en écrivant à l'adresse ci-dessous.
LE PAS 38

Notre adresse mail est :

pas38@wanadoo.fr

Vous voulez [vous désinscrire ?](#)